

INSTALLEUR DÉPANNEUR EN INFORMATIQUE

NIVEAU V

Homologué par le Ministère du Travail



LE MÉTIER

L'Installateur Dépanneur en Informatique est un professionnel qui effectue en atelier, sur site ou en environnement commercial, l'intégration, la mise en service, la connexion au réseau, la maintenance et le reconditionnement d'équipements informatiques fixes ou mobiles de type micro-ordinateur, PC portable, station de travail, tablette, smartphone ou périphérique.

LIEUX ET CONDITIONS D'EXERCICE

Ce métier peut s'exercer dans différents environnements :

- En entreprise
- En espace commercial
- Dans un environnement domestique

Vous travaillez le plus souvent seul, parfois en équipe ou collaborez avec d'autres spécialistes. Certains postes peuvent compter de nombreux déplacements et nécessiter un permis de conduire. Cet emploi comporte des contraintes de délais et de durée d'intervention.

MÉTIERS VISÉS

- Agent(e) de maintenance informatique
- Technicien(ne) de déploiement
- Agent(e) de récupération

- Technicien(ne) d'atelier
- Technicien(ne) service après-vente (SAV)
- Technicien(ne) sur site

Code ROME : I1401

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Capacités nécessaires :

- Capacité fonctionnelle des deux mains adaptée

Contre-indications :

- Cécité totale
- Surdité profonde non appareillable

- Mutité
- Troubles psychiatriques non stabilisés

Toute autre déficience compatible avec l'exercice du métier est admise, sous réserve d'étude du dossier médical. Une visite préalable avec l'ergothérapeute peut-être programmée pour étudier les aménagements nécessaires au suivi de la formation.

PROFIL RECHERCHÉ

Ce métier de service demande :

- Aisance relationnelle
- Présentation correcte

- Disponibilité et rapidité d'intervention

C'est également un métier technique qui requiert :

- Dextérité manuelle
- Autonomie et adaptabilité
- Capacité à mettre à jour ses connaissances régulièrement

- Respect des consignes et procédures
- Capacité à suivre une formation de niveau V

Durée

Durée moyenne
17 mois dont 4 en entreprise

Prise en charge et admission

- Bénéficiaires : adultes reconnus Travailleurs Handicapés, sur orientation de la MDPH
- Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle

Diplôme

Diplôme Niveau V
homologué par le
Ministère du Travail
Installateur Dépanneur
en Informatique

PROGRAMME



Module 1 : Intégrer, dépanner et reconditionner des équipements informatiques en atelier ou sur site

- Intégrer un micro-ordinateur
- Installer le système d'exploitation et les applications sur un micro-ordinateur
- Dépanner un équipement informatique fixe ou mobile
- Reconditionner un équipement informatique fixe ou mobiles

Module 2 : Mettre en service des équipements informatiques dans un environnement de réseau domestique ou professionnel

- Raccorder un équipement informatique à un réseau local et à Internet et le dépanner
- Participer à l'information des utilisateurs
- Déployer et personnaliser des postes de travail
- Mettre en service un équipement informatique mobile
- Participer à la sécurisation des équipements informatiques fixes et mobiles

Lieu de la formation

COS CRPF
2, rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain

À 10 mn de Nemours



Contact

Patricia PILLOT
Centre de Réadaptation
Professionnelle
et de Formation COS CRPF
Tél. : 01 64 45 18 03
Fax : 01 64 45 33 18
Email : ppillot@cos-asso.org

Web : crpf.cos-asso.org
www.facebook.com/cos-crpf
www.twitter.com/COS_CRPF